# quittance\_clairval

# **QUITTANCE** pour la période 1-31 juillet 2025

#### **BAILLEURS**

Mme Geraldine Allemand Mr David Terranova

95 Allée des Santolines 34980 Combaillaux

#### LOCATAIRE

Mme Tifaine Parsis Mr Laurent Gauny

2 Rue de Clairval 34170 Castelnau-le-lez

## \*Montant en euros

LIBELLÉ	DÉBIT*	CRÉDIT*
Solde locataire		0
Loyer	1050	
Provision pour charges	50	
Montant payé		1100
Total	1100	1100

Date de paiement avant le 1er de chaque mois.

Nous reconnaissons avoir reçu la somme totale indiquée ci-dessus au titre du paiement intégral du loyer et des charges pour la période couverte.

Nous vous donnons quittance pour la période ci-dessus sous réserve de tout complément dû selon les lois en vigueur, de toute poursuite en cours. La présente quittance annule tous reçus remis à titre d'acompte et ne présume en aucun cas du paiement des termes précédents ni renonciation aux droits et actions du bailleur.

Quittance éditée le : 21/07/2025

## AVIS D'ECHEANCE 1-31 août 2025 DU MOIS SUIVANT

Cet avis ne peut en aucun cas servir de quittance de loyer ou de reçu.

LIBELLÉ	DÉBIT*	CRÉDIT*
Solde locataire		0
Loyer	1050	
Provision pour charges	50	
Montant à payer		1100